

Le rôle du HFDS et la sécurité des systèmes d'information

FREDERIC MORINIERE (MESR/HFADS)

Rôle du HFDS

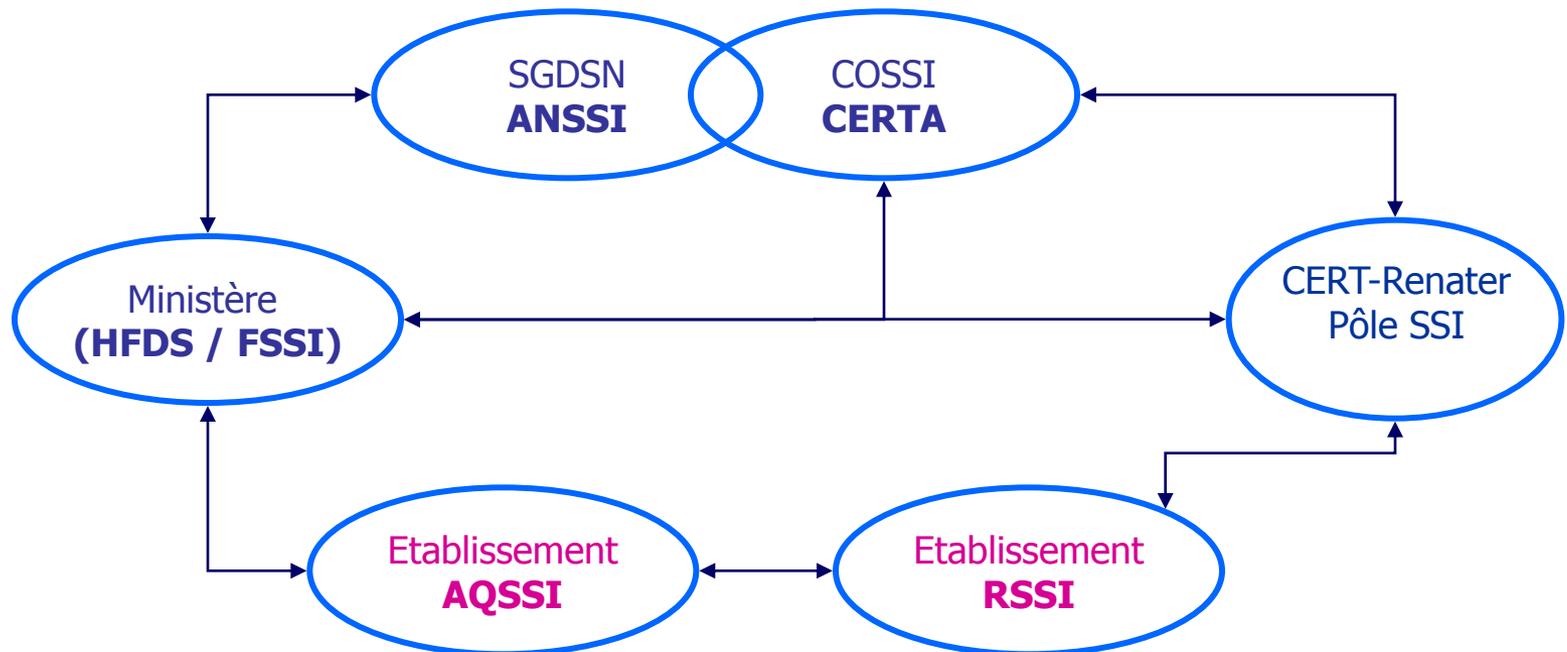
- **Chaque ministre est assisté d'un haut fonctionnaire de défense et de sécurité**
 - Il dispose d'un service spécialisé
 - Il est en liaison permanente avec le secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale et avec ses homologues
 - Pour le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le HFDS est le secrétaire général des ministères de l'éducation nationale, et de l'enseignement supérieur et de la recherche
- **Missions domaine SSI**
 - Il anime et coordonne la politique en matière de défense, de vigilance, de prévention de crise et de situation d'urgence
 - A cet effet :
 - Il anime la politique de sécurité des systèmes d'information et contrôle son application.
 - Il veille à la protection du potentiel scientifique et technique
 - Il veille au déploiement des moyens sécurisés de communication électronique gouvernementale
- **Méthode**
 - Il propose une politique de sécurité pour les systèmes de simulation.
 - Il anime le réseau des RSSI au niveau des établissements
 - Il contrôle l'efficacité du dispositif

Les enjeux de la SSI

- La continuité du service public
 - Identifier la dépendance du fonctionnement par rapport aux SI
 - Préparer les situations de crise (PCA/PRA)
- La qualité des SI
 - Garantie des données
 - Confidentialité des envois
 - Confiance des usagers envers les SI
- Le fonctionnement de la politique de défense et de sécurité
 - Dossiers d'habilitation
 - La PPST
- Le contrôle du SI

Travail en réseau

- Le déploiement du réseau RENATER dès le début des années 90, sa charte déontologique et son réseau de correspondants sécurité
- Le réseau des responsables de la sécurité des systèmes d'information (**RSSI**) co-animé par le MESR, puis le HFDS (2004)
- Le réseau des fonctionnaires de défense et de sécurité (**FSD**) créé par le HFDS dans les organismes de recherche puis élargi en 2006 aux universités et écoles
- **Une chaîne fonctionnelle et opérationnelle en capacité de réagir en cas d'incident voire de crise**



Les 4 piliers de la SSI

- Une gouvernance forte
 - Un engagement au plus haut niveau de la hiérarchie
 - Des règles d'emploi et un fonctionnement piloté des SI
 - Des usagers formés et conscients de leur responsabilités
 - Des PCA-PRA
- Des moyens SSI dédiés au cœur des chaînes opérationnelles
 - Au cœur du développement de chaque projet
 - Une veille SSI permanente
 - Une capacité d'intervention
 - Des PCI-PRI
- Une distinction entre la chaîne Fonctionnelle et Technique concourant au même objectif (AQSSI).
- L'exploitation des incidents
 - Une fonction RETEX
 - Une doctrine (PSSI)
 - Un réseau actif